



## Accident de voiture Holter tensionnel

-----  
Par indapaz

Bonjour, J'ai eu un accident de voiture et je suis tombée dans un caniveau qui avait plus d'un mètre d'eau. Je me rendais à la clinique pour me faire enlever un holter tensionnel que le médecin m'avait mis la veille. Dans l'accident le holter a été mouillé et ne fonctionne plus. Personne ne veut me le rembourser ni mon assurance auto ni ma responsabilité civile. Le médecin ne semble pas avoir d'assurance pour ce prêt de matériel médical. Cet objet coûte 2500 euros vrs qui puis je me tourner pour avoir un dédommagement car je n'ai pas la possibilité de rembourser une telle somme et je trouve irresponsable qu'une clinique prête de appareils d'une telle valeur sans assurance et sans avertir le patient des risques encourus. merci

-----  
Par jury34

Bonjour,

Il faudrait vérifier vos contrats d'assurance sur ce point (responsabilité civile et automobile).

Ensuite, pensez-vous que cette situation soit couverte par ces contrats?

Très cordialement